

TARIFS D'HOSPITALISATION DE JOUR

applicables à partir du 1^{er} janvier 2024
(Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications réglementaires.)

La part restant à votre charge ou à celle de votre mutuelle est calculée sur la base des tarifs suivants par spécialités décrites ci-dessous.

Lors de votre sortie, **une participation peut rester à votre charge** :

- **le ticket modérateur** (part des tarifs non prise en charge par l'Assurance Maladie)
- **ou éventuellement une participation forfaitaire de 24 euros** selon l'acte médical réalisé et la réglementation en vigueur.

	À CHARGE ÉVENTUELLEMENT DE L'ASSURÉ SOCIAL OU DE SA MUTUELLE		TARIF JOURNALIER PLEIN (PATIENT PAYANT EN TOTALITÉ)
	Patients à 80% (montant du ticket modérateur par jour)	Patients pris en charge à 100%	
MÉDECINE /autres Spécialités-	234,51 €	Participation forfaitaire 24 € (dans certains cas)	1 172,54 €
MÉDECINE, Gériatrie, Addictologie, Douleurs chroniques -	189,94 €		949,70 €
MÉDECINE - GHS INTERMÉDIAIRE	117,26 €		586,28 €
CHIRURGIE - AMBULATOIRE	275,60 €		1378,01 €
OBSTÉTRIQUE - AMBULATOIRE	267,95 €		1339,77 €
SÉANCE CHIMIOTHÉRAPIE	251,89 €		1 259,45 €
SÉANCE DIALYSE	227,26 €		1 136,29 €
PSYCHIATRIE DE + DE 18 ANS	156,66 €		783,31 €
SSR NEUROLOGIE	731,12 €		146,22 €
SSR CARDIOLOGIE	603,39 €		120,68 €
SSR LOCOMOTEUR	603,39 €		120,68 €
SSR RESPIRATOIRE	545,77 €		109,15 €

Tarifs Chambre Individuelle	75 €
Tarifs accompagnants	Repas : 15.65€ - Petit-déjeuner : 5.25€ -

- Vous n'aurez pas à faire l'avance de tout ou partie de ces frais si votre Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle les prend en charge.
- **En cas de difficultés rencontrées** pour régler tout ou partie de ces frais de séjour, signalez-le au Bureau des Admissions lors de votre admission. Le service social peut vous aider dans vos démarches.
- Vous devrez régler **la totalité des frais d'hospitalisation** si vous ne bénéficiez pas d'un régime d'assurance en France (assuré social).